



Chambre régionale des comptes
de Rhône-Alpes

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
DE RHONE-ALPES

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2009



124 bd Vivier-Merle – CS 23624 – 69503 LYON Cedex 3 -

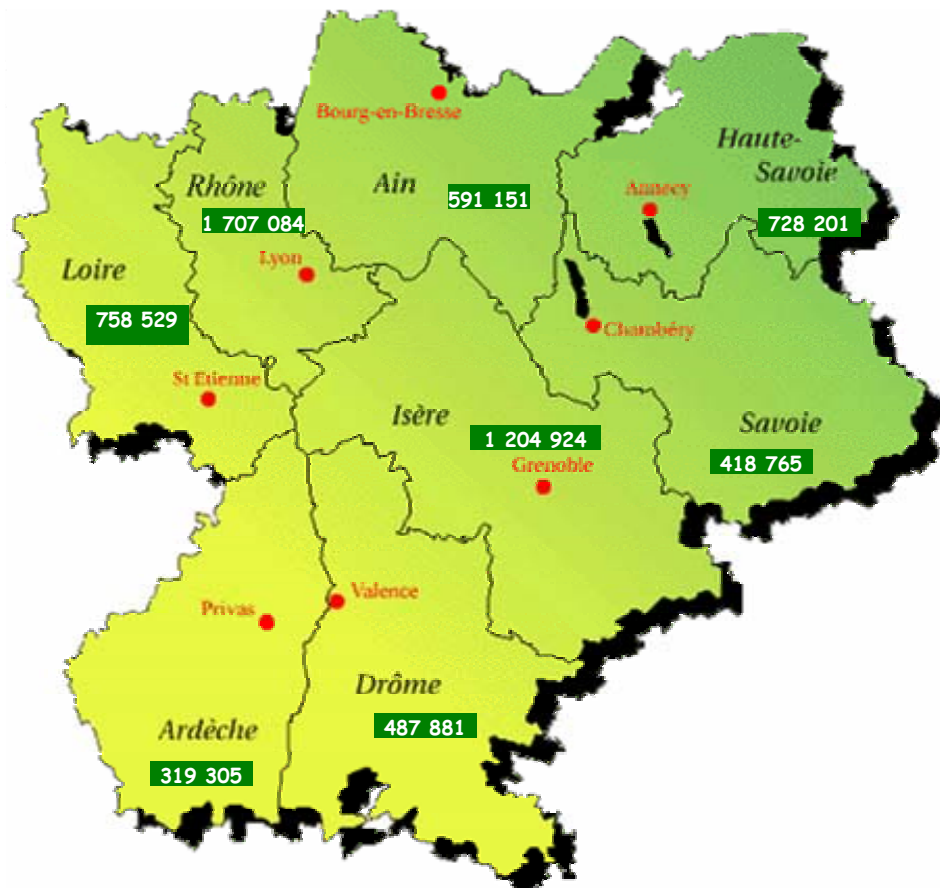
☎ 04 72 60 12 12 – 📠 04 78 60 47 35 – Internet : www.ccomptes.fr

Le ressort de la chambre régionale des comptes est constitué par l'ensemble de la région Rhône-Alpes qui est la deuxième de France en superficie et en population.

Elle compte 6,215 millions d'habitants pour une superficie de 43 700 Km². Elle est divisée en 8 départements (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie), 335 cantons et 2 879 communes dont près de 80 % ont moins de 2 000 habitants.

Sa population se caractérise par un taux de croissance démographique élevé (0,8% contre 0,5 % au niveau national) et une forte représentation des moins de 20 ans pour le quart de sa population.

Avec un produit intérieur brut (PIB) de 187 990 millions d'euros en 2008, la région Rhône-Alpes est la deuxième de France derrière l'Ile-de-France. Elle représente 9,8 % du PIB de la métropole.



Population de la Région Rhône-Alpes

6 215 840 habitants

(source INSEE)

L'effectif réel de la juridiction au 31 décembre 2009 se composait de **84** personnes (dont 7 agents à temps partiel) réparties comme suit :

	Catégorie	Hommes	Femmes	Ensemble
24 MAGISTRATS (hors Président)	A	19	5	24
27 ASSISTANTS DE VERIFICATION	A	7	9	16
	B	0	11	11
	C	0	0	0
33 ADMINISTRATIFS *	A	3	3	6
	B	0	4	4
	C	8	15	23
TOTAL		37	47	84

* (y compris 1 informaticien interrégional)

Effectif des magistrats (hors président) :

Situation au 31 décembre 2009	Présidents de section	Premier Conseillers	Conseillers	Rapporteurs	Total
	4	19*	1	0	24

* (dont 1 procureur financier)

L'effectif théorique est de **90** personnes, soit **1** président, **30** magistrats (dont 2 procureurs financiers), **59** agents, plus **1** informaticien interrégional.

LES MISSIONS DE LA CRC RHONE-ALPES

- Champs de compétence de la chambre -

Les champs de compétence

■ collectivités territoriales :		1 257
▪ Région	1	
▪ Départements	8	
▪ Communes	1 248	
■ établissements publics locaux :		2 912
▪ groupements de collectivités territoriales et établissements publics communaux, départementaux ou régionaux (non spécialisés)	1 931	
▪ secteur sanitaire et social	227	
▪ secteur construction et logement	21	
▪ secteur enseignement	725	
▪ divers	8	
■ établissements publics nationaux (par délégation de la Cour)		76
▪ établissements universitaires et assimilés	32	
▪ CCI	13	
▪ Chambres de métiers	12	
▪ GIP	19	
TOTAL		4 245

Les masses budgétaires en jeu en Rhône-Alpes sont estimées à plus de 23 milliards d'euros. Cinq organismes ont un budget supérieur ou égal à 1 milliard d'euros :

- la Région Rhône-Alpes
- les Hospices civils de Lyon (HCL)
- le département du Rhône
- le département de l'Isère
- le Grand Lyon

LES MISSIONS DE LA CRC RHONE-ALPES A - ACTIVITE JURIDICTIONNELLE

**Art. L.211-1
du CJF**

" La chambre régionale des comptes juge, dans son ressort, l'ensemble des comptes des comptables publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics..."

Dans l'exercice de cette compétence, la juridiction prend des décisions juridictionnelles - ordonnances ou jugements - qui portent sur les comptes d'un organisme public (commune, hôpital, syndicat de communes, etc.) pour plusieurs exercices consécutifs. La plupart des contrôles donnent lieu à une ordonnance, rendue à juge unique, qui accorde décharge au(x) comptable(s) concerné(s). Lorsqu'une charge est retenue par le ministère public, un réquisitoire introduit une phase contentieuse qui aboutit à un jugement rendu après audience publique.


Cette nouvelle procédure, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009, a été mise en place par la loi du 28 octobre 2008 et ses décrets d'application du 19 décembre 2008. La réforme a supprimé notamment la règle du double arrêt.


PROCEDURE JURIDICTIONNELLE

- Production des comptes par le comptable
- Programmation du contrôle
- Notification du contrôle à l'ordonnateur et au comptable en fonctions
- Instruction
- Rapport du magistrat instructeur
- Conclusions du ministère public
- En l'absence de réquisitoire,
 - Ordonnance (décharge *et quitus*)
- En cas de réquisitoire,
 - Notification aux parties
 - Instruction
 - Rapport du magistrat instructeur
 - Audience publique
 - Délibéré
 - Jugement définitif (débet ou décharge *et quitus*)

VOIES DE RECOURS

 ● Révision d'une décision définitive
Chambre régionale des comptes
(en cas d'erreur, omission, faux ou double emploi)

 ● Appel d'une ordonnance ou d'un jugement
Cour des Comptes

 ● Pourvoi en cassation des arrêts de la Cour
Conseil d'État

■ Contrôles effectués en 2009

	Premiers jugements	Jugements de suite	TOTAL 2009	TOTAL 2008 (Rappel)
● Collectivités territoriales			14	52
- région	/	/	/	/
- départements	/	/	/	5
- communes	5	9	14	47
● Etablissements publics locaux et spécialisés	9	17	26	152
● Etablissements publics nationaux	2	/	2	7
● Ordonnances	/	/	113	/

En 2009, la Chambre a notifié **113** ordonnances (sur 141 rendues) et **42** jugements qui ont concerné :

- 14 collectivités territoriales,
- 26 établissements publics locaux
- 2 établissements publics spécialisés.

Ils ont donné lieu à **4** débits pour un montant total de **361 052,45 €**.

Débets prononcés	2008	2009
- Nombre de jugements de débits -hors gestions de fait-	5	3
- Nombre de débits prononcés -hors gestions de fait-	6	4
- Nombre de comptables mis en débit -hors gestions de fait-	5	3

(Jugements rendus dans l'année)

Montant total des débits (hors intérêts)	361 052,45 €
---	---------------------

- Amendes définitives	2008	2009
- Amendes pour retard	2	1
- Amendes pour gestion de fait	5	/

(Jugements rendus dans l'année)

	Nombre de jugements frappés d'appel	
	en 2008	en 2009
- Appels devant la Cour des comptes	3	0

La gestion de fait est l'irrégularité résultant du maniement des deniers publics par une personne qui n'est pas un comptable public (trésorier d'une commune, agent comptable d'un établissement public local, par exemple d'un collège ou d'un hôpital) ou qui n'y est pas habilitée par une convention. Une procédure de gestion de fait est ouverte par un réquisitoire introductif du ministère public.

La procédure comporte trois stades : la déclaration de gestion de fait, le jugement du compte (avec débet éventuel), la condamnation éventuelle des comptables de fait à une amende.

A chaque stade, la chambre régionale des comptes statue désormais à titre définitif après audience publique, comme pour les comptabilités patentes : la règle du double arrêt a été supprimée à compter de 2009 par la loi du 28 octobre 2008 et ses décrets d'application du 19 décembre 2008 réformant les procédures judiciaires.

Une fois les débits et les amendes apurés, les comptables de fait reçoivent quitus de la juridiction.

B - EXAMEN DE LA GESTION

Article L. 211-8 du CJF :

" ...L'examen de la gestion porte sur la régularité des actes de gestion, sur l'économie des moyens mis en œuvre et sur l'évaluation des résultats atteints par rapport aux objectifs fixés par l'assemblée délibérante ou par l'organe délibérant. L'opportunité de ces objectifs ne peut faire l'objet d'observations..."

L'examen de la gestion porte le plus souvent sur des organismes soumis au contrôle obligatoire de la Chambre, mais aussi sur des organismes soumis à un contrôle facultatif, sociétés d'économie mixte locales et associations subventionnées notamment.

PROCEDURE DE L'EXAMEN DE LA GESTION

- Lettre d'ouverture de contrôle
- Instruction par le magistrat
- Entretien préalable avec l'ordonnateur
- Rapport d'instruction par le magistrat instructeur
- Délibéré de la chambre régionale des comptes
- Rapport d'observations provisoires
- Réponse ordonnateur et audition éventuelle des personnes concernées
- Délibéré de la chambre régionale des comptes
- Rapport d'observations définitives
- Réponses écrites des destinataires du rapport d'observations définitives
- Communication à l'assemblée délibérante du rapport d'observations et des réponses annexées au rapport
- Communication à toute personne qui en fait la demande

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE RHONE-ALPES

RAPPORTS D'OBSERVATIONS DEFINITIVES 2009 (notifiés au cours de l'année 2009)

Collectivités territoriales et établissements publics	● région, départements, communes	41
	● établissements publics locaux	15
	● établissements publics nationaux	4
Organismes non soumis à la comptabilité publique	● sociétés d'économie mixte	5
	● associations subventionnées	5
	● CCI, Chambres de métiers	/
	● Sociétés anonymes	3
TOTAL		73

Autres interventions administratives sur décision de la Chambre en 2009

lettres de fin de contrôle aux ordonnateurs :	6
lettres du président aux préfets, TPG, etc...	12

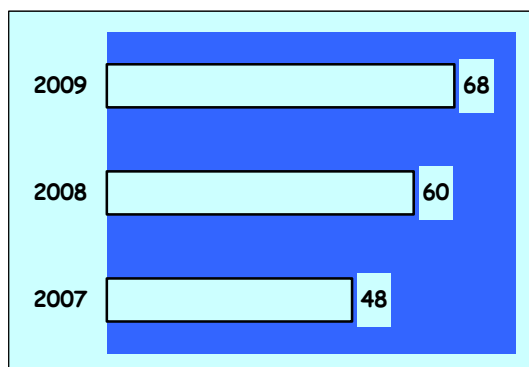
(Lettres envoyées au cours de l'année 2009)

PARTICIPATION A DES ENQUETES NATIONALES COUR DES COMPTES / CHAMBRES REGIONALES DES COMPTES

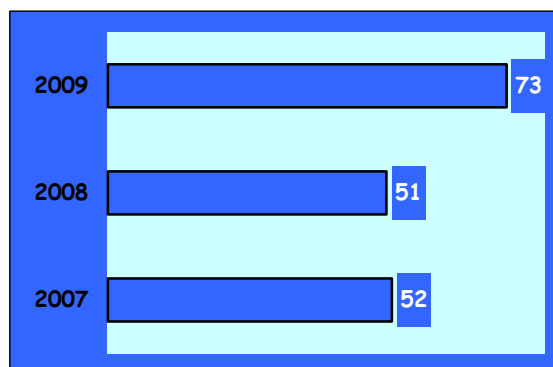
- Organisation des soins à l'hôpital
- Gestion des déchets ménagers
- Informatique communale
- Eau et assainissement
- Regroupement et coopérations dans l'enseignement supérieur
- Situation financière des collectivités et gestion de la dette
- RMI/RSA
- Protection de l'enfance
- Personnes âgées dépendantes
- Clubs sportifs professionnels et collectivités territoriales
- Sécurité publique
- Logement et aménagement urbain
- Transports ferroviaires régionaux de voyageurs
- Gestion du domaine skiable (enquête propre à la Chambre de Rhône-Alpes)
- Décentralisation routière
- SDIS

NOMBRE DE RAPPORTS D'OBSERVATIONS

PROVISOIRES



DEFINITIVES



LISTE DES RAPPORTS D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DEVENUS COMMUNICABLES EN 2009

Communauté de communes du bassin d'Annonay (Ardèche), 15/01/2009
Date de communicabilité : 11/02/2009

Commune de Guilhaud Granges (Ardèche), 21/01/2009
Date de communicabilité : 16/02/2009

Commune de Vienne (Isère), 11/02/2009
Date de communicabilité : 16/02/2009

Commune d'Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie) 27/01/2009
Date de communicabilité : 13/02/2009

Communauté d'agglomération d'Annecy (Haute-Savoie), 27/01/2009
Date de communicabilité : 26/02/2009

Région - Rhône-Alpes : les relations avec les clubs sportifs professionnels de la région (Rhône), 27/02/2009
Date de communicabilité : 27/03/2009

Société privée - Anonyme sportive professionnelle de Saint-Etienne (SASP) (Loire), 27/02/2009
Date de communicabilité : 30/03/2009

Association Sportive de Saint-Etienne (ASSE) (Loire), 27/02/2009
Date de communicabilité : 30/03/2009

Commune d'Annecy (Haute-Savoie), 28/02/2009
Date de communicabilité : 30/03/2009

Société privée - Olympique Lyonnais : les relations avec le Grand Lyon (Rhône), 04/03/2009
Date de communicabilité : 06/04/2009

Foyer de l'enfance - Foyer départemental de l'enfance de la Loire (Loire), 15/01/2009
Date de communicabilité : 15/04/2009

Département du Rhône (analyse financière et fiabilité des comptes) (Rhône), 09/04/2009
Date de communicabilité : 24/04/2009

Commune de Bonneville (Haute-Savoie), 26/03/2009
Date de communicabilité : 27/04/2009

Société privée Anonyme sportive professionnelle de Saint-Etienne : les relations avec la ville de Saint-Etienne (Loire), 20/03/2009
Date de communicabilité : 27/04/2009

Ecole normale supérieure Lettres et Sciences Humaines (Rhône), 19/01/2009
Date de communicabilité : 28/04/2009

Syndicat intercommunal - pour le thermalisme et l'environnement (SITHERE) (Ardèche), 27/01/2009
Date de communicabilité : 28/04/2009

Société privée - Olympique Lyonnais (Rhône), 04/03/2009
Date de communicabilité : 04/05/2009

Commune de Feyzin (Rhône), 09/04/2009
Date de communicabilité : 14/05/2009

Communauté de communes de Bièvre-Liers (Isère), 29/04/2009
Date de communicabilité : 08/06/2009

Syndicat intercommunal - ASSICABLE (Rhône), 29/04/2009
Date de communicabilité : 01/07/2009

Commune d'Allevard (Isère), 18/06/2009
Date de communicabilité : 06/07/2009

Commune de Tignes (Savoie), 20/05/2009
Date de communicabilité : 16/07/2009

SEM - SAGETS (Haute-Savoie), 17/07/2009
Date de communicabilité : 20/08/2009

Commune de Bourg-Saint-Maurice (Savoie), 03/08/2009
Date de communicabilité : 31/08/2009

Régie - départementale du Parc des oiseaux des Dombes (NATURAIN) (Ain), 03/08/2009
Date de communicabilité : 08/09/2009

SEM - d'aménagement et de gestion du secteur de Tignes (Savoie), 26/08/2009
Date de communicabilité : 09/09/2009



Commune d'Albertville (Savoie),
26/08/2009
Date de communicabilité : 22/09/2009

Commune de Saint-Péray (Ardèche),
03/07/2009
Date de communicabilité : 24/09/2009

**Syndicat intercommunal - mixte de gestion
des déchets du secteur d'Albertville
(SIMIGEDA) (Savoie),** 02/09/2009
Date de communicabilité : 29/09/2009

**Syndicat intercommunal de la Grande
Plagne (Savoie),** 26/08/2009
Date de communicabilité : 06/10/2009

Commune de Bron (Rhône), 03/08/2009
Date de communicabilité : 08/10/2009

Institut Polytechnique de Grenoble (Isère),
25/08/2009
Date de communicabilité : 08/10/2009

Régie des pistes de Tignes (Savoie),
26/08/2009
Date de communicabilité : 12/10/2009

Commune de Francheville (Rhône),
26/08/2009
Date de communicabilité : 14/10/2009

**Société privée - Anonyme Sportive
Professionnelle de Bourgoin-Jallieu (SASP),
dénommée "CSBJ Rugby Professionnel"
(Isère),** 11/09/2009
Date de communicabilité : 15/10/2009

Commune de Val-d'Isère (Savoie),
26/08/2009
Date de communicabilité : 17/10/2009

SEM - SOGEVALDI (Savoie), 25/08/2009
Date de communicabilité : 17/10/2009

Régie - des pistes de Val-d'Isère (Savoie),
17/07/2009
Date de communicabilité : 17/10/2009

Commune de Neuville-sur-Saône (Rhône),
07/10/2009
Date de communicabilité : 22/10/2009

**Centre régional de documentation
pédagogique - (CRDP) (Rhône),** 25/08/2009
Date de communicabilité : 23/10/2009

**Etablissement hospitalier public - Centre hospitalier
intercommunal Drôme Nord (Drôme),** 21/07/2009
Date de communicabilité : 28/10/2009

**Syndicat intercommunal - Syndicat intercommunal des
eaux et de l'assainissement de Péage de Roussillon
(SIGEARPE) (Isère),** 21/09/2009
Date de communicabilité : 29/10/2009

**SEM - Compagnie intercommunale de chauffage de
l'agglomération grenobloise (CCIAG) (Isère),**
21/09/2009
Date de communicabilité : 30/10/2009

**Commune Bourgoin-Jallieu (relations avec le Club
sportif de Bourgoin Jallieu (CSBJ)) (Isère),**
11/09/2009
Date de communicabilité : 02/11/2009

Commune de la Côte Saint-André (Isère), 09/10/2009
Date de communicabilité : 17/11/2009

Commune de La Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie),
12/11/2009
Date de communicabilité : 25/11/2009

**Association - Club Sportif de Bourgoin-Jallieu Rugby
Amateurs (Isère),** 11/09/2009
Date de communicabilité : 26/11/2009

Commune Genas (Rhône) 08/10/2009
Date de communicabilité : 26/11/2009

**Syndicat mixte - de gestion des déchets des vallées
de Savoie (Symvallées) (Savoie),** 08/10/2009
Date de communicabilité : 02/12/2009

**Région Rhône-Alpes (organisation et gestion des
transports ferroviaires régionaux de voyageurs)
(Rhône),** 02/10/2009
Date de communicabilité : 03/12/2009

Commune Sassenage (Isère), 20/11/2009
Date de communicabilité : 07/12/2009

**Association - Les festivals de Lyon et Rhône-Alpes
dite "les Biennales de Lyon" (Rhône),** 08/10/2009
Date de communicabilité : 10/12/2009

Commune Les Gets (Haute-Savoie), 13/11/2009
Date de communicabilité : 17/12/2009

LISTE DES RAPPORTS D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DEVENUS COMMUNICABLES EN 2010 (au 31 juillet)

Office public de l'Habitat - ACTIS
(Isère), 15/12/2009
Date de communicabilité : 19/01/2010

OPAC - Drôme aménagement habitat
(Drôme), 15/12/2009
Date de communicabilité : 26/01/2010

Communauté de communes du Pays de l'Hermitage (Drôme), 13/01/2010
Date de communicabilité : 28/01/2010

Commune d'Unieux (Loire),
Date de communicabilité : 01/02/2010

Université de Savoie (Savoie),
13/01/2010
Date de communicabilité : 09/02/2010

Commune de Givors (Rhône), 10/02/2010
Date de communicabilité : 11/02/2010

Communauté d'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (Isère),
12/01/2010
Date de communicabilité : 12/02/2010

Communauté urbaine de Lyon (COURLY)
(Rhône), 13/01/2010
Date de communicabilité : 15/02/2010

Commune de Le Teil (Ardèche),
19/01/2010
Date de communicabilité : 22/02/2010

Commune d'Echirolles (Isère),
03/02/2010
Date de communicabilité : 23/02/2010

Commune de Fontaine (Isère),
21/01/2010
Date de communicabilité : 01/03/2010

Commune de Saint-Egrève (Isère),
15/12/2009
Date de communicabilité : 04/03/2010

Commune de Tain l'Hermitage (Drôme),
19/03/2010
Date de communicabilité : 29/03/2010

Commune de Saint-Etienne (enquête sécurité publique)
(Loire), 19/03/2010
Date de communicabilité : 29/03/2010

Communauté de communes - Canton de Bourg de Péage
(Drôme), 19/03/2010
Date de communicabilité : 01/04/2010

Communauté d'agglomération du Lac du Bourget
(Savoie), 19/03/2010
Date de communicabilité : 28/04/2010

Etablissement hospitalier public - Centre hospitalier de Roanne (Loire), 24/03/2010
Date de communicabilité : 06/05/2010

Commune de Toussieu (Rhône), 26/04/2010
Date de communicabilité : 11/05/2010

Comité du tourisme départemental de la Drôme
(Drôme), 26/04/2010
Date de communicabilité : 31/05/2010

Commune de Décines-Charpieu (Rhône), 19/04/2010
Date de communicabilité : 02/06/2010

Commune de Ville-la-Grand (Haute-Savoie),
26/04/2010
Date de communicabilité : 14/06/2010

Commune de Cluses (Savoie), 26/04/2010
Date de communicabilité : 15/06/2010

Commune de Lyon - Sécurité publique (Rhône),
25/05/2010
Date de communicabilité : 21/06/2010

Université Pierre Mendès-France - Grenoble 2
(Isère), 19/05/2010
Date de communicabilité : 24/06/2010

Commune de Megève (Haute-Savoie), 08/06/2010
Date de communicabilité : 28/06/2010

Commune d'Aix-les-Bains (Savoie), 17/05/2010
Date de communicabilité : 28/06/2010

Commune de Saint-Martin-le-Vinoux
(Isère), 04/05/2010
Date de communicabilité : 28/06/2010

Commune de Saint-Paul-en-Jarez (Loire),
04/05/2010
Date de communicabilité : 30/06/2010

Commune de Saint-Symphorien-sur-Coise
(Rhône), 08/06/2010
Date de communicabilité : 01/07/2010

Commune de Montricher-Albanne (Savoie),
08/06/2010
Date de communicabilité : 02/07/2010

Commune de Saint-Genis-Laval (Rhône),
08/06/2010
Date de communicabilité : 05/07/2010

**Etablissement hospitalier public -
Hospices civils de Lyon (HCL)** (Rhône),
01/06/2010
Date de communicabilité : 05/07/2010

**Office du tourisme et des congrès de
Valence** (Drôme), 03/02/2010
Date de communicabilité : 06/07/2010

Commune de Saint-Fons (Rhône), 08/06/2010
Date de communicabilité : 08/07/2010

Commune de Villard-de-Lans (Isère), 18/06/2010
Date de communicabilité : 12/07/2010

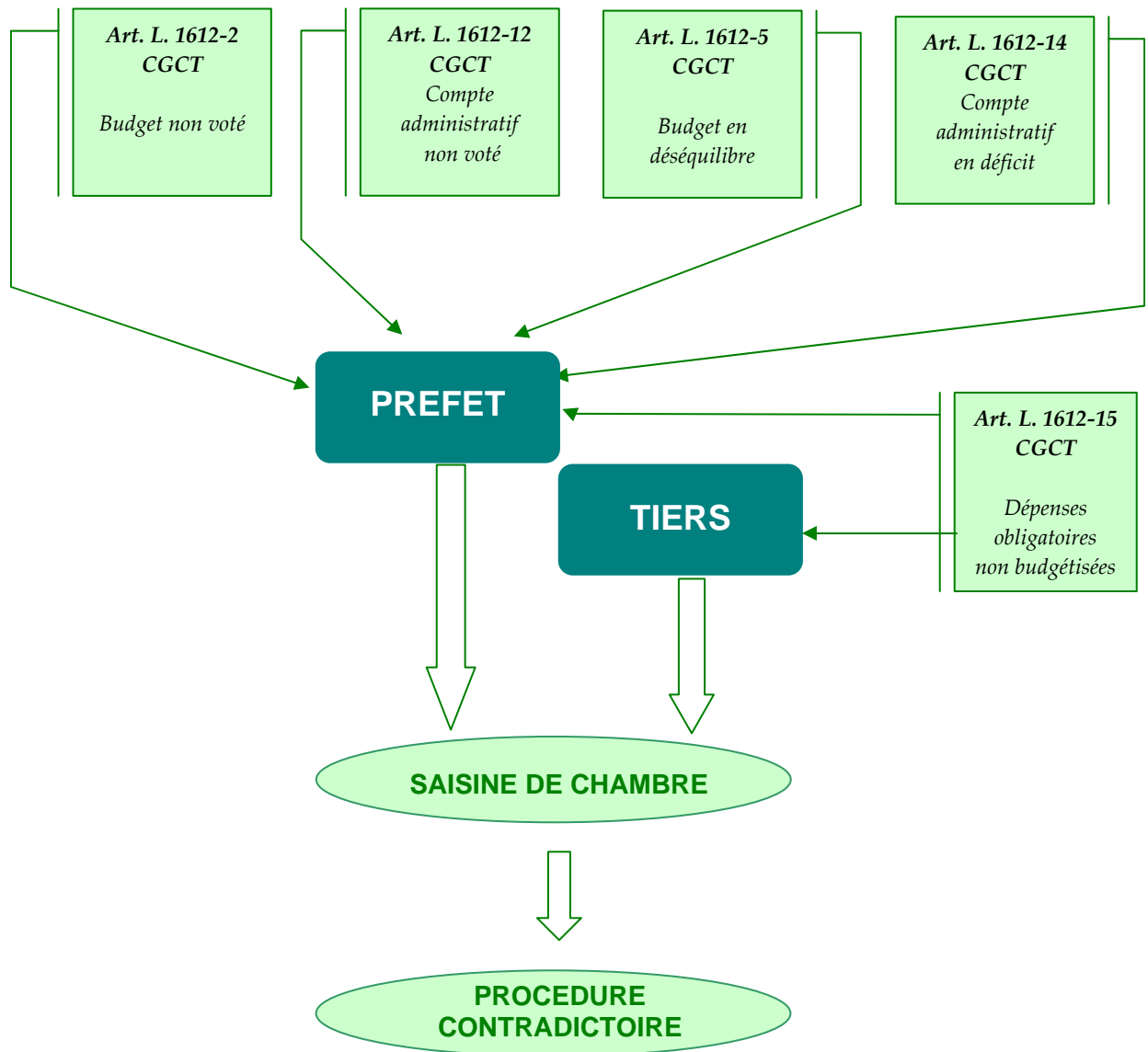
Commune de Collonges au Mont d'or (Rhône),
08/06/2010
Date de communicabilité : 19/07/2010

Régie - MEG' Accueil (Haute-Savoie), 08/06/2010
Date de communicabilité : 20/07/2010

C - CONTROLE BUDGETAIRE ET MISSIONS D'EXPERTISE

Le contrôle des actes budgétaires est fait par la Chambre sur saisine extérieure. Il concerne non seulement les collectivités et établissements publics locaux dont les comptes sont jugés par la Chambre mais aussi des petites communes normalement soumises à l'apurement administratif par les comptables supérieurs du Trésor (actuellement, communes dont la population n'excède pas 3 500 habitants et dont le montant des recettes ordinaires est inférieur à 820 000 €uros).

Le contrôle budgétaire



CONTRÔLE BUDGETAIRE 2009	Nombre de saisines	Nombre d'avis rendus
Budget non voté (article L. 1612-2 CGCT)	13	12
Budget en déséquilibre (article L 1612-5 CGCT)	1	2
Compte administratif en déficit (article L 1612-14 CGCT)	8	11
Rejet du compte administratif (article L 1612-12 CGCT)	3	3
Absence de transmission du compte administratif (article L 1612-13 CGCT)	/	/
Dépense obligatoire non inscrite (article L 1612-15 CGCT)	9	7
Convention de délégation de service public (article L 1411-18 CGCT)	1	1
Saisine hospitalière	/	/
TOTAL	35	36

Seulement est indiquée la référence législative la plus importante figurant dans le code général des collectivités territoriales (CGCT). Pour certaines catégories d'organismes, la référence est à trouver dans d'autres codes, comme celui de la santé publique.

Certaines saisines ont un double fondement. Seul a été retenu le principal.

Le total des 36 avis comporte 5 deuxièmes avis dans lesquels la Chambre se prononce, dans le délai d'un mois, sur les mesures prises par la collectivité à la suite du premier avis.

● Commissions administratives

La chambre est représentée dans les comités et commissions suivants :

- Comité régional de l'organisation sanitaire - CROS
- Comité régional de l'organisation sanitaire et médico-sociale - CROS-MS
- Commissions régionales d'inscription des commissaires aux comptes
- Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics.

● Missions internationales et coopération

La chambre a poursuivi son partenariat avec la chambre de Sousse de la Cour des comptes de Tunisie et participé à une mission de coopération au Laos.

Une délégation de la CRC Rhône-Alpes s'est rendue à Sousse au mois de juin 2009 et a pu prendre connaissance des missions de la juridiction tunisienne, de son organisation et de ses méthodes de travail.

Plusieurs magistrats, et assistants, de la chambre ont participé à des missions internationales de certification des comptes et d'examen de la gestion, pour l'Organisation des Nations Unies, l'UNESCO ou encore l'Organisation internationale de police criminelle Interpol. Interpol pour laquelle la chambre assure la direction du commissariat aux comptes, confié au Premier président. Ces opérations permettent également aux magistrats et assistants de vérification qui y participent d'appréhender des méthodologies différentes de contrôles, de se confronter à des logiques autres, d'ouvrir leur horizon, au plus grand bénéfice de leur pratique ultérieure.

En outre, la Chambre régionale des comptes est membre du comité directeur d'EURORAI (Organisation européenne des institutions régionales de contrôle externes des finances publiques).



Chambre régionale des comptes
de Rhône-Alpes

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE RHONE-ALPES



124 bd Vivier-Merle - CS 23624 - 69503 LYON Cedex 03 -

☎ 04 72 60 12 12 - 📠 04 78 60 47 35

Internet : www.ccomptes.fr - E-mail : crc.rhone-alpes@ra.ccomptes.fr

compte-rendu d'activité 2009